

COMMUNE D'ERCÉ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Séance du mercredi 06 août 2025

en exercice :

15

Le six août deux mille vingt-cinq à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 29 juillet 2025, s'est réunie sous la présidence de Christian CARRÈRE.

Présents :

12

Votants :

14

Sont présents : Christian CARRÈRE, Adrien PONSOLLE, Sabine PUYDEBOIS, Yves CAUBET, Pierrette ICART, Maxime DÉGEILH, Bernadette BACQUE-AMILHAT, Noël LE GOFF, Josiane TEULÉ, Michèle AGOSTINI, Jean-Marc PUYRAIMOND, Sylvie CAU

Représentés : Bernard CAU représenté par Pierrette ICART, Ludovic PENNETIER représenté par Michèle AGOSTINI

Excusés : Claudette FERREIRA

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Marc PUYRAIMOND

Procès-verbal de la précédente séance

Les procès-verbaux des séances du 9 avril 2025 et du 28 mai 2025 sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés

Ordre du jour :

- Approbation procès-verbal précédentes séances ;
- Autorisation d'emprunt "Rénovation du centre de l'Escalusse" ;
- Décisions Modificatives budgétaires ;
- Questions diverses.

Porté à connaissance des décisions prises dans le cadre d'une délégation accordée par le Conseil Municipal

Musée des Montreurs d'Ours - MuMO - fixation des tarifs à compter du 1er juillet 2025 - AU_2025_002_1

Musée des Montreurs d'Ours - MuMO - fixation des tarifs à compter du 15 juillet 2025 - AU_2025_003

Délibérations du conseil :

Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL Transformation écologique d'un montant total de 447 000 auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique et extension du centre de vacances de l'Escalusse - DE_2025_016)

Résultat du vote : adoptée

Votants : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Refus : 0

Monsieur Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la réalisation d'un contrat de prêt PSPL transformation écologique d'un montant de 447 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation énergétique et extension du centre de vacances de l'Escalusse.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération sus visée,

DÉLIBÈRE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat de prêt composé d'une ligne de Prêt pour un montant total de 447 000€ (quatre cent quarante-sept mille euros) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne de prêt : Prêt PSPL Transformation écologique

Montant : 447 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 3 à 24 mois

Durée d'amortissement : 35 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuarial annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 % ou 0,50 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Absence de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0,06% (6 points de base) du montant du prêt.

A cet effet, le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer seul le contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds.

Délibération de la décision modificative n°1 - budget général - DE_2025_017)

Résultat du vote : adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
231 - 34	Immobilisations corporelles en cours	0	147 000
1641 - 0	Emprunts en euros	147 000	0
2131 - 31	Bâtiments publics	0	9 000
13258 - 0	Subv. non transf. Autres groupements	3 791	0
2135 - 0	Installations générales, agencements	0	12 000
2151 - 11	Réseaux de voirie	0	-17 209
TOTAL INVESTISSEMENT		150 791	150 791
TOTAL		150 791	150 791

Régularisation emprise complémentaire de la VC n° 2 - Chemin de Redounet - DE_2025_018)

Résultat du vote : adoptée

Votants :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

M. Le Maire, explique au Conseil Municipal,

Les travaux envisagés pour compléter la régularisation par acquisition de la voie existante intégrée au tableau de classement de la voirie VC n°2 dénommée « **Chemin de Redounet** » d'où la nécessité d'acheter les parcelles suivantes cadastrées commune d'ERCE :

Section	Parcelle	Contenance	Sexe	Nom / raison sociale	Nom conjoint ou sigle	Adresse du terrain
A	1674p	20ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE		
A	1675p	7ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE		
A	1677p	43ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE		
A	1691p	22ca restant à acquérir	M	FLEURISSON PHILIPPE PIERRE DANIEL		REDOUNET
A			F	VALLADE CATHERINE HELENE DENISE	FLEURISSON	
A	1699p	1ca restant à acquérir	M	FLEURISSON PHILIPPE PIERRE DANIEL		REDOUNET
A			F	VALLADE CATHERINE HELENE DENISE	FLEURISSON	
A	1702p	58ca restant à acquérir	M	FLEURISSON PHILIPPE PIERRE DANIEL		REDOUNET
A			F	VALLADE CATHERINE HELENE DENISE	FLEURISSON	
A	1703p	8ca restant à acquérir	F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	REDOUNET
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	
A	1707p	91ca restant à acquérir	M	ESTAQUE PATRICK PIERRE JOSEPH		REDOUNET
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	
A	1708p	8ca restant à acquérir	M	ESTAQUE PATRICK PIERRE JOSEPH		REDOUNET
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	
A	1709p	58ca restant à acquérir	F	WINGLARZ SYLVIE THERESE	WINGLARZ	REDOUNET
A	1719p	56ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	REDOUNET
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ	
A			F	CAU LAURENCE	CAU	
A	1720p	1ca restant à acquérir	M	CONDOMINES ROGER FRANCOIS		REDOUNET
A	1726p	23ca restant à acquérir	M	AURIAC ANDRE JEAN MARCEL		CAMPAGNE
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	
A	1729p	36ca restant à acquérir	F	PEYRAT MARIA DIT CAROOU	PEYRAT	CAMPAGNE

A	1730p	35ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	CAMPAGNE
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ	
A			F	CAU LAURENCE	CAU	
A	1731p	2ca restant à acquérir	M	BROTONS LIONEL		CAMPAGNE
A	1737p	28ca restant à acquérir	M	AURIAC ANDRE JEAN MARCEL		CAMPAGNE
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	
A	1739p	18ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	CAMPAGNE
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ	
A			F	CAU LAURENCE	CAU	
A	1740p	18ca restant à acquérir	F	BOUSQUET CLARISSE	BOUSQUET	CAMPAGNE
A	1742p	55ca restant à acquérir	F	PEYRAT MARIA DIT CAROOU	PEYRAT	CAMPAGNE
A	1744p	8ca restant à acquérir	F	POMADE INGRID	POMADE	CAMPAGNE
A			M	POMADE JEAN-CLAUDE		
A	1749p	10ca restant à acquérir	F	PEYRAT MARIA DIT CAROOU	PEYRAT	CAMPAGNE
A	1858p	17ca restant à acquérir	M	CONDOMINES ROGER FRANCOIS		camp DE DIJOUS
A	1859p	20ca restant à acquérir	F	POMADE MARIE THERESE ANNE LUCIE	POMADE	camp DE DIJOUS
A			M	RIOS ROBERT RAYMOND		
A	3940p	1a03ca restant à acquérir	F	RIGAL NATHALIE	RIGAL	REDOUNET
A	3941p	26ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE		
A	4534p	22ca restant à acquérir	M	LARROCHE SERGE ADRIEN JULIEN		REDOUNET
A	4785p	10ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	CAOU
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ	
A			F	CAU LAURENCE	CAU	

Il est à noter que les parcelles désignées dans le tableau ci-dessus par « ...p » font l'objet d'une division parcellaire qui est en cours de numérotation. Le nouveau numéro apparaîtra sur le modèle 1 qui sera joint à l'acte.

Pour une contenance TOTALE de : 00ha8a04ca.

Et propose le prix d'un euro par parcelle pour l'acquisition des parcelles ci-dessus.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

DECIDE et ACCEPTE de

PROCEDER à l'achat de des parcelles ci-dessus,

aux conditions et prix indiqués ci-dessous :

Section	Parcelle	Contenance	Sexe	Nom / raison sociale	Nom conjoint ou sigle	Adresse du terrain	Prix d'acquisition
A	1674p	20ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET	1 €
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE			
A	1675p	7ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET	1 €
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE			
A	1677p	43ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET	1 €
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE			
A	1691p	22ca restant à acquérir	M	FLEURISSON PHILIPPE PIERRE DANIEL		REDOUNET	1 €
A			F	VALLADE CATHERINE HELENE DENISE	FLEURISSON		
A	1699p	1ca restant à acquérir	M	FLEURISSON PHILIPPE PIERRE DANIEL		REDOUNET	1 €
A			F	VALLADE CATHERINE HELENE DENISE	FLEURISSON		
A	1702p	58ca restant à acquérir	M	FLEURISSON PHILIPPE PIERRE DANIEL		REDOUNET	1 €
A			F	VALLADE CATHERINE HELENE DENISE	FLEURISSON		
A	1703p	8ca restant à acquérir	F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	REDOUNET	1 €
A	1707p	91ca restant à acquérir	F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	REDOUNET	1 €
A			M	ESTAQUE PATRICK PIERRE JOSEPH			
A	1708p	8ca restant à acquérir	F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE	REDOUNET	1 €
A			M	ESTAQUE PATRICK PIERRE JOSEPH			
A	1709p	58ca restant à acquérir	F	WINGLARZ SYLVIE THERESE	WINGLARZ	REDOUNET	1 €
A	1719p	56ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	REDOUNET	1 €
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ		
A			F	CAU LAURENCE	CAU		
A	1720p	1ca restant à acquérir	M	CONDOMINES ROGER FRANCOIS		REDOUNET	1 €
A	1726p	23ca restant à acquérir	M	AURIAC ANDRE JEAN MARCEL		CAMPAGNE	1 €
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE		
A	1729p	36ca restant à acquérir	F	PEYRAT MARIA DIT CAROOU	PEYRAT	CAMPAGNE	1 €
A	1730p	35ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	CAMPAGNE	1 €
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ		
A			F	CAU LAURENCE	CAU		
A	1731p	2ca restant à acquérir	M	BROTONS LIONEL		CAMPAGNE	1 €

A	1737p	28ca restant à acquérir	M	AURIAC ANDRE JEAN MARCEL		CAMPAGNE	1 €
A			F	AURIAC NADINE ANDREE	ESTAQUE		
A	1739p	18ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	CAMPAGNE	1 €
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ		
A			F	CAU LAURENCE	CAU		
A	1740p	18ca restant à acquérir	F	BOUSQUET CLARISSE	BOUSQUET	CAMPAGNE	1 €
A	1742p	55ca restant à acquérir	F	PEYRAT MARIA DIT CAROOU	PEYRAT	CAMPAGNE	1 €
A	1744p	8ca restant à acquérir	F	POMADE INGRID	POMADE	CAMPAGNE	1 €
A			M	POMADE JEAN-CLAUDE			
A	1749p	10ca restant à acquérir	F	PEYRAT MARIA DIT CAROOU	PEYRAT	CAMPAGNE	1 €
A	1858p	17ca restant à acquérir	M	CONDOMINES ROGER FRANCOIS		camp DE DIJOUS	1 €
A	1859p	20ca restant à acquérir	F	POMADE MARIE THERESE ANNE LUCIE	POMADE	camp DE DIJOUS	1 €
A			M	RIOS ROBERT RAYMOND			
A	3940p	1a03ca restant à acquérir	F	RIGAL NATHALIE	RIGAL	REDOUNET	1 €
A	3941p	26ca restant à acquérir	F	ELIAS ANNE MARIE	SAFFON	REDOUNET	1 €
A			M	SAFFON ALAIN JACQUES ANTOINE			
A	4534p	22ca restant à acquérir	M	LARROCHE SERGE ADRIEN JULIEN		REDOUNET	1 €
A	4785p	10ca restant à acquérir	F	CAU ANNE-MARIE	BOUSQUET	CAOU	
A			F	CAU JACQUELINE	HERNANDEZ		
A			F	CAU LAURENCE	CAU		1 €

AUTORISER Mme PUYDEBOIS Sabine (adjointe), à signer au nom et pour le compte de la commune ledit acte et tous les documents relatifs à cette transaction. Mme ICART Pierrette (adjointe) est désignée en cas d'empêchement de Mme PUYDEBOIS ;

CHARGER le Maire de l'authentification des actes de ventes immobiliers.

Questions diverses

Rénovation du foyer "Maurice lcart"

Cette rénovation est toujours dans nos projets, elle sera lancée dès que nos capacités financières le permettront.

Prochains conseils municipaux

Il y aura deux conseils avant la fin de l'année ; probablement un en octobre et un en novembre.

Bien "Andreu"

Ce bâtiment est en mauvais état, il est menaçant en terme de risque d'effondrement, il est nécessaire de le mettre rapidement en sécurité.

Biens vacants

Lors d'un prochain conseil municipal, il sera fait une proposition d'affectation des biens vacants sur la commune.

La séance est levée à 20h15

Christian CARRÈRE
Président de séance

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few sharp, angular strokes.

Jean-Marc PUYRAIMOND
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a series of connected, somewhat cursive loops and a final, sharp upward stroke.